



**SAISON 2014-2015**  
**ANNONCEMENT DU CHALLENGE DE MEUDON**  
**Le 19/04/2015**  
**Meudon la Forêt -92360**  
**...oooOooo...**

1. Règles générales.....	2
2. Distances : .....	2
3. Catégories .....	2
4. Programme.....	2
5. Glace et Pistes .....	3
6. Inscriptions .....	3
7. Réunion des coaches et team leaders.....	3
8. Assurance des patineurs .....	3
9. Service médical.....	3
10. Equipement des patineurs .....	3
11. Hébergement des patineurs.....	4
12. Organisation .....	4

**...oooOooo...**

Sous l'égide de la Ligue IDF des sports de glace, le Club ASMV Meudon la Forêt 92360 organise le Challenge de Meudon de Short track qui se déroulera à la patinoire de Meudon ,13 avenue de Villacoublay 92360 Meudon la Forêt le 19 AVRIL 2015

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national et au memorandum des compétitions short track.

## 1. Règles générales

Le challenge se déroulera conformément aux règles énoncées par le présent annonçèrent. Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG ou d'une licence Kid et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

## 2. Distances :

Les catégories individuelles : hommes ou dames et les distances sont données ci-dessous à titre prévisionnel.

Catégories	Distances
Seniors	500m-500m-1000m
Juniors C	500m-500m-1000m
Juniors D	500m-500m-777m
Juniors E Catégorie 1 mixte	500m-333m-500m
Juniors E Catégorie 2 mixte	333m-500m-333m
Juniors E Catégorie 3 mixte	333m-222m-333m

## 3. Catégories

**Les temps de sélection sont les suivants : Pour la catégorie 3, Junior D,C et seniors, il n'y a pas de temps de sélection. Pour les autres voir le tableau suivant**

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Juniors E catégorie 1	333m	Moins de 48.00	Moins de 48.00
Juniors E catégorie 2	333m	Moins de 57.00	Moins de 57.00

**Pour les catégories Junior E, D C et Senior, sont admis les patineurs n'ayant pas obtenu leur temps pour participer au championnat de France par catégorie.**

Selon le nombre de participants, les courses pourraient être courues mixtes.

## 4. Programme

La composition des séries sera déterminée par les règles de l'ISU.

Les deux premières distances se dérouleront sur deux tours (heat, finales), classement au temps pour constituer les finales. La 3eme distance se courra sur une seule course (toutes finales) et sera composée selon le classement général après les deux premières distances.

Pour chaque catégorie, il sera établi un classement hommes et un classement dames séparé à l'issue de la compétition.

Le vainqueur par catégorie est celui qui a le plus petit total de point (addition des places obtenues sur chaque distance).

Le programme des épreuves sera calé définitivement en fonction du timing du challenge qui le précède.

Le programme est le suivant :

19/04/2015 à 12h15 : Réunion des coachs

19/04/2015 à 12h30 : Echauffement  
19/04/2015 à 18h00 : remise des récompenses

## 5. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56X26 sur laquelle seront tracées [3] pistes de 111,12m.

Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection de **25 cm dont 25 cm dans les virages**

## 6. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition ou Kid pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir  
**au plus tard le Lundi 13/04/2015 à 0h00 pm**

sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>

Et pour le bon fonctionnement de la compétition :

- a Mr Nguyen Gérard, Organisateur de la compétition a l'adresse [G.NGUYEN@wanadoo.fr](mailto:G.NGUYEN@wanadoo.fr)
- à Mr. Bell Patrice, competitor steward de la compétition: [patrice.cnpv@gmail.com](mailto:patrice.cnpv@gmail.com)

Le montant des frais d'inscriptions est de **15 € par patineur**, à régler par Chèque à l'ordre de **ASMV** le jour de la compétition.

## 7. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle des coaches se tiendra **le 19/04/2015 à 12h15**,

Sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition, **Jean Claude Hervé** et du Compétiteur Steward **Patrice Bell**

Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

## 8. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

## 9. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation.

## 10. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

Les arrondis des bouts de lames devront faire 20mm de diamètre.

## 11. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme de la ville de **Meudon**. Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'annonce.

## 12. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à **Gérard NGUYEN** e-mail [g.nguyen@wanadoo.fr](mailto:g.nguyen@wanadoo.fr) tél mobile **07 86 09 17 77**

Fait le 12 février 2015

**Gérard NGUYEN, Président de l'ASMV**